

Jeunes enfants et parents en Haute Mayenne

Comment répondre à leurs besoins ?



collection

les Sillon n°2

juin 2008

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE HAUTE MAYENNE

Sommaire

Le conseil de développement, un espace d'échanges et de propositions	3
Pourquoi cette démarche autour des jeunes enfants	5
Voir loin et large	6
Informers les familles, former les professionnels	8
Bien naître, propositions pour accueillir au mieux les petits Haut-Mayennais	10
Confier son enfant à une assistante maternelle ou une structure de garde	12
Confier son enfant ponctuellement ou après l'école	14
On ne naît pas parent, on le devient	16
Grandir ensemble ! S'épanouir au contact d'autres personnes et d'autres générations	18
Faire aimer la vie, la nature... ..	20
Mieux vivre avec nos enfants, en bonne santé, épanouis	22
Croq' les mots, marmot !	24
Remerciements, renseignements, abréviations	26
Présentation du Pays de Haute Mayenne	27

Le conseil de développement, un espace d'échanges et de propositions

Existe-t-il des lieux où la pensée, où la parole, où le sentiment de participer à la mise en place de l'avenir d'une société « acceptable » sont possibles ?

En bref « participer », c'est-à-dire être acteur de sa propre vie dans l'invention d'un projet commun, pouvoir s'exprimer, conserver sa capacité d'intervenir vraiment dans la vie de la cité, est-ce possible pour le citoyen ou n'est-ce qu'illusion ?

Un tel espace de rencontre s'est mis en place dès 2002 en Haute Mayenne, en même temps que le Pays qui regroupe les six communautés de communes du nord du département. En effet, la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire de 1995/1999 qui institue la notion de *Pays* comme « espace pertinent de réflexion et d'élaboration d'un projet de développement commun » impose la création d'un Conseil de développement.

Héritier des usages et des traditions locales, le Conseil est le lieu de convergence entre les points de vue et les expériences des citoyens qui habitent un territoire co-

hérent géographiquement, culturellement, économiquement et socialement. Les rapports entre les individus s'y construisent en direct sans passer nécessairement par des structures imposées – qu'elles soient matérielles ou administratives. Il les place en situation de débattre et de participer.

Une Charte de territoire a défini pour dix années sept « ambitions » marquant idéalement les objectifs à atteindre pour améliorer la qualité de vie des habitants. Proche de leur quotidien, le Conseil de développement n'a pas cessé son travail de prospective et de proposition en s'appuyant sur cette charte.

Il situe son action, sans ambiguïté, en lien direct avec l'évolution du monde le plus proche comme le plus éloigné : nul ne peut ignorer aujourd'hui les interférences inévitables ni l'accélération des phénomènes mondiaux.

Des groupes de réflexion se sont mis en place : formés de citoyens volontaires, ils ont ouvert des pistes et impulsé des dynamiques dans des secteurs aussi variés que les énergies renouvelables, l'habitat dura-

Groupes de travail réunis par le Conseil de développement à l'automne 2007



ble, la gestion des déchets, l'importance de la haie bocagère, la protection de l'eau... aspects essentiels de la ruralité.

En 2007, deux pistes nouvelles ont été privilégiées, l'une concerne un des piliers d'une nation soucieuse de son avenir, les besoins des jeunes enfants et ceux de leurs parents, tandis que l'autre, la mobilité, prend acte de la configuration du territoire ainsi que des impératifs liés aux déplacements résultant de phénomènes très actuels comme le coût du foncier et des transports.

La réflexion a été menée parallèlement sur ces deux thématiques, d'ailleurs étroitement liées. La richesse des échanges, des idées et des propositions a incité le Conseil de développement à publier des brochures

résumant ces travaux afin de donner envie d'agir, aux élus comme aux non élus, individuels ou collectifs.


Le travail du Conseil de développement de ces cinq premières années prouve s'il en est besoin que l'échange entre des personnes installées dans un même territoire, soucieuses d'y bien vivre en se sentant responsables de son devenir permet d'envisager l'avenir avec espoir.

Ce sont bien là des fondements d'une vraie culture vivante, à la fois consciente de ses caractères spécifiques et ouverte aux perspectives offertes par l'extérieur.

Jean-Claude Louarn
Président
du Conseil de Développement
de Haute Mayenne

Les 7 ambitions de la charte 2002-2012

Fruit d'un travail inédit et collectif, la Charte du Pays de Haute Mayenne traduit la volonté de s'unir et de travailler ensemble à un avenir choisi.

- 1 – Favoriser la circulation des biens, des hommes et des informations.
- 2 – Affirmer l'engagement culturel du territoire en s'appuyant sur l'intercommunalité.
- 3 – Exploiter le potentiel touristique du territoire et développer l'offre de loisirs.
-  4 – Adapter et conforter les services d'aide à la personne.
- 5 – Supporter les initiatives économiques, optimiser l'offre d'emploi et défendre les formations.
- 6 – Favoriser une politique environnementaliste.
- 7 – Accompagner et évaluer le développement durable.

Pourquoi cette démarche autour des jeunes enfants

Pour beaucoup de familles, la possibilité de confier son enfant à des professionnels est un critère très important pour choisir où s'installer. C'est donc un facteur d'attractivité, d'autant plus qu'en Mayenne, le taux d'activité féminin est proche de 80 %. Souvent, la famille s'organise autour de la garde de l'enfant ou des enfants. Le mode de garde favorise l'emploi (ou la formation) ou au contraire lui fait obstacle, surtout pour la mère.

Qu'il s'agisse d'assistant(e)s maternel(le)s ou de crèches ou de garderies, la qualité de la garde est essentielle pour le bien-être des familles, la santé publique et l'avenir de la Haute Mayenne. La souplesse est primordiale (horaires, jours, congés...).

Les jeunes enfants ont besoin d'activités d'éveil, d'activités favorables au lien social, intergénérationnel, avec la nature... et de respect de son rythme de vie, au quotidien et dans son évolution.

Les parents ont besoin d'être rassurés, de savoir que l'enfant est dans de bonnes mains, dans un contexte propice à son développement. Ils ont aussi besoin de contacts avec d'autres parents.

Les professionnels, notamment les assistant(e)s maternel(le)s, ont besoin de reconnaissance et de respect.

Un dilemme se pose constamment entre proximité et qualité. Quel est le nombre d'enfants minimum et maximum pour telle ou telle structure d'accueil des jeunes enfants en Haute Mayenne ?

Réponse : assez d'enfants pour un encadrement et un équipement de qualité,

sans que les familles viennent de loin. Autrement dit, pour chaque service, quel est le bon rapport entre sa décentralisation pour être au plus près des usagers, et son efficacité, sa qualité ? Mais aussi, quel impact ces choix d'implantation ont-ils sur la vie rurale ? Une crèche intercommunale risque-t-elle d'inciter les parents à inscrire ensuite leur enfant dans l'école de la ville au dépens de l'école du village ?

Des parents, des assistantes maternelles, des éducatrices, des professionnels d'organismes culturels et sociaux, des représentants d'associations et des élus se sont réunis plusieurs fois à l'automne 2007.

Prolongeant le travail d'un groupe de professionnels qui s'était constitué pendant la préparation du salon « Croq'les mots, marmot » (voir page 24) afin de publier le *Guide des marmots*, ils ont dressé un état des lieux, ils ont ensuite imaginé ou repéré des réponses possibles aux principaux besoins non satisfaits, et finalement sélectionné des pistes d'actions. Voici le résultat de leur cheminement collectif, enrichi par d'autres rencontres : ACTIVE*, Agitato*, les RAM*, la Maison de la Petite Enfance... En 2008, cinq ateliers d'expression ont prolongé ces réflexions et préparé la rédaction.

Voir loin et large

Des besoins et des constats

La demande de lien, de solidarité, de lutte contre l'isolement s'est exprimée très fortement lors des temps de travail et d'expression : des liens entre voisins, entre habitants plus éloignés, entre parents et professionnels (sur un pied d'égalité), entre générations etc.

Le cumul des difficultés : de plus en plus de familles sont dans la précarité, de nombreux parents isolés s'installent dans une petite commune avec des enfants. Le problème des déplacements se pose. L'entraide a ses limites, la réglementation a les siennes (3 jeunes enfants maximum par voiture).

Trop d'activités, cela tue l'activité. Les parents ont l'impression que plus l'enfant fait d'activités, mieux il se développe. Il faut trouver un équilibre entre le désir d'éveil (psychomoteur, musical, artistique etc.), les activités physiques, le besoin de temps de repos et d'autonomie (savoir rester seul, rêvasser par exemple), et le besoin fondamental de présence disponible des parents : faire des activités du quotidien, ou même ne rien faire, en tout cas passer un moment ensemble en toute simplicité.



UNE HISTOIRE

« Depuis quelques jours, maman est inquiète, nerveuse. Moi aussi. Que se passe-t-il ?

Nous sommes allés voir une femme qui m'a souri. Maman m'a présenté une drôle de chose avec un liquide bizarre, beurk.

Ce matin, maman me réveille, j'ai sommeil ! La douceur du sein reconfortant, la chaleur douce, la bonne odeur de maman. Tout s'accélère. Elle m'habille déjà ! Maman est triste, elle pleure. Dans la voiture je m'en dors. Je ne connais pas ce visage, cette voix ! Maman est partie. J'ai faim. Non, non, je ne veux pas de ce biberon, je veux ma maman ! »

Atelier d'écriture

Ailleurs

ALICE (Accompagnement Local de l'Innovation Concertée autour de l'Enfance) est un « laboratoire d'expérimentations » subventionné par l'Union Européenne. **4 territoires pilotes en France** développent la concertation locale entre tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans la **garde et l'accueil des enfants**, autour de 3 axes :

- lisibilité de l'offre d'accueil 0-13 ans,
- emploi et formation,
- **place des hommes et place des pères** : dans l'organisation de l'accueil des enfants mais aussi renforcer la présence des hommes dans les métiers de l'enfance et de la jeunesse.

L'égalité des chances passe par une prise de conscience collective. Les entreprises sont concernées au premier plan lorsqu'il s'agit d'accorder une attention particulière à leurs salariés qui deviennent pères.

Nos suggestions



Tous concernés !

Favoriser les parrainages et les échanges dans un esprit solidaire et convivial. Des liens avec des adultes plus expérimentés peuvent sécuriser les jeunes parents grâce à des relations de confiance et de sympathie. Il s'agit donc de favoriser les rencontres entre participants d'âges et de profils variés.



Conseil de développement, collectivités, associations, REAAP* ...

Accompagner les projets et les initiatives de citoyens et de groupes en faveur du lien de proximité et du soutien à la parentalité. Ils ont souvent besoin d'un « coup de pouce » pour repérer des partenaires, s'organiser au début, rencontrer des gens qui ont pris le même genre d'initiative collective. Les soutenir et valoriser leur initiative, c'est contribuer au dynamisme local et donc à l'attractivité du territoire.

Porter une attention particulière à l'égalité d'accès aux services quel que soit le lieu de résidence :

- en généralisant progressivement les services au bénéfice des habitants de toutes les communes,
 - en se souciant des moyens de déplacements collectifs ou solidaires vers les services,
 - en décentralisant les animations, rencontres, etc. L'offre dans les petites communes est essentielle pour aller vers les familles, surtout celles qui sont isolées ou précarisées.
 - en étudiant la question des horaires afin de répondre au mieux aux disponibilités des parents.
- (Voir « *les Sillons* » N°1, sur les déplacements et l'accès, juin 2008)

Informer les familles, former les professionnels

Ce qui existe déjà

L'information sur les services est très accessible, entre autres grâce au *Guide des marmots en Haute Mayenne* édité par le Pays en 2006 et 2008 et disponible dans toutes les mairies et les lieux d'accueil des (futurs) parents.

CAF*, MSA* et PMI* sont les principaux relais d'information.

Les lieux de rencontres, d'éveil et de formation sont très appréciés :

- Les deux RAM (relais d'assistant(e)s maternel(le)s) existant en Haute Mayenne (CCPM* & CCE*) contribuent efficacement à la qualité du service et des conditions de travail : temps de socialisation des enfants, information efficace des parents, formation des assistantes maternelles et rupture de leur isolement. Ils sont de plus en plus fréquentés et reçoivent des demandes d'habitants d'autres communautés de communes. Certains parents tiennent à ce que l'assistante maternelle fréquente les animations.

- Certaines antennes solidarité du Conseil Général proposent des activités avec les enfants et les assistantes maternelles, et le centre social Agitato de Mayenne anime 3 lieux d'accueil parents-enfants où les assistantes maternelles sont aussi les bienvenues.

- Des associations locales d'assistantes maternelles organisent des rencontres et des formations pour leurs adhérentes.

- Depuis 2006, de nombreuses assistantes maternelles ont été formées au plaisir du livre pour les petits, en même temps que des bénévoles, en lien avec « Croq'les mots, marmot ».





Ailleurs

À Rostronen (29), la maison de l'Enfance (intercommunale) regroupe les permanences des organismes liés à l'enfance. Ce beau bâtiment « haute qualité environnementale » abrite aussi le RAM*, la ludothèque et accueille les enfants jusqu'à 4 ans dans sa crèche qui fait en même temps halte-garderie.

Nos suggestions



Pays, communautés de communes

Former et sensibiliser les personnes qui accueillent et informent (dans les mairies et d'autres lieux publics ou privés) pour qu'elles soient des relais très efficaces d'information : secrétaires de mairie, élus, commerçants, responsables associatifs, travailleurs sociaux etc.

Par exemple, un module « jeunes enfants & familles » aurait toute sa place dans les formations intercommunales des secrétaires de mairie. Ce serait l'occasion d'inviter d'autres personnes et de pratiquer la mise en commun des connaissances et des bonnes idées.

Engager la réflexion sur la création d'un RAM* dans les quatre autres communautés de communes (CCHL*, CCA*, CCV*, CCBM*), en s'appuyant sur l'expérience de la CCE* et de la CCPM* (visites, échanges). Une telle concertation dure habituellement environ un an.

Bien naître

Propositions pour accueillir au mieux les petits Haut-Mayennais

Les besoins

Il est bon de pouvoir choisir la façon d'accueillir bébé : dans une ambiance d'hôpital, ou dans un lieu où la médicalisation est très discrète.

Le manque de repères devant l'arrivée de l'enfant est fréquent chez les nouveaux parents. C'est tellement plus facile quand on est informé d'avance sur l'accouchement, l'allaitement etc. !

Ce qui existe déjà

À la maternité de Mayenne et dans des cabinets libéraux, de nombreux services sont offerts : préparation à l'accouchement, massages du petit etc. (Voir le *Guide des marmots*).

Nos idées

Une maison de naissance informerait et accueillerait les parents avant, pendant et après, pour que l'accouchement ne ressemble pas à une opération chirurgicale s'il est sans problème. Elle favoriserait des rencontres conviviales entre parents...



UNE HISTOIRE

« Vivement que tu naisses pour te donner plein d'amour » me disais-tu maman.

Me voilà à présent devant toi et les seules choses que j'entends c'est « dépêche-toi de t'habiller je dois aller travailler, finis de manger je dois débarasser ». À peine arrivée, tu m'envoies me coucher.

J'aimerais entendre des histoires, des chansons, des rires comme avant mon apparition.

Si j'avais des pouvoirs magiques, je garderais maman à la maison près de moi, je la nourrirais de mon affection. Et dans ses câlins, dans son regard, je serais invincible.

Atelier d'écriture

Ailleurs

Le « réseau périnatalité Hainaut » (59) regroupe l'ensemble des professionnels pour améliorer la qualité, la cohérence et le suivi des informations et des soins, dans le respect du bien-être, du choix et de la responsabilité des parents.

www.perinatalite.org/

Ce site internet est exemplaire pour sa facilité d'accès !

MAISOûnaitON est une association créée en 2006 par des parents et des sages-femmes pour porter un projet de **Maison de Naissance à Rennes** : un lieu respectant la physiologie des grossesses et des accouchements, un mi-chemin entre la maternité et le domicile, avec l'accompagnement confiant d'une sage-femme.

Définition

Périnatalité

Tout ce qui concerne la naissance humaine : grossesse, accouchement, accueil du nouveau-né, allaitement, petite enfance.

Nos suggestions



Organismes, institutions de santé, professionnels

Créer un réseau périnatal de Haute Mayenne ou départemental,

- pour tisser des liens entre les différents intervenants sociaux et médicaux autour de la naissance
- pour être encore plus cohérents et complémentaires dans l'information et les soins
- pour se former ensemble
- pour mieux informer les couples sur « accoucher à Mayenne ou en Mayenne » avec des plaquettes, un site internet...

Ainsi, bien informés, les futurs parents peuvent construire leur propre projet de naissance, en évoluant avec un interlocuteur du lieu de naissance ce qui leur semble important pour bien vivre la grossesse, la naissance et l'accueil de l'enfant. Ce projet peut être élaboré en couple, oralement ou sur un support écrit, avec une sage-femme ou un autre professionnel selon leur choix.



Organismes sociaux, Pays

Ouvrir un lieu de référence et des relais locaux

Constituer progressivement des lieux d'échanges entre parents et futurs parents, où les professionnels et les associations compétentes écoutent, informent et responsabilisent, orientent dans les choix (lors de permanences, mais aussi de temps d'échanges informels). Et logiquement, décentraliser les préparations à l'accouchement, à l'allaitement, aux soins du nouveau-né.

Ailleurs

Les crèches et garderies dans des maisons de retraite en font de réels lieux de vie avec la mutualisation de moyens et de quelques activités. C'est aussi une réponse à la forte demande de lien et de rencontre toutes générations confondues.

Exemples : Villévêque (49), Paris 13^e.

Des crèches inter-entreprises se multiplient en France avec l'aide des collectivités (essentiellement les communautés de communes). À Quimper (29), la crèche « Tôt ou Tard » s'adapte aux horaires étendus de l'industrie agro-alimentaire et de l'hôpital.

« L'Accueil en Relais » complète les autres modes de garde existants, 7 jours sur 7, de jour comme de nuit. Des professionnel(le)s de l'enfance gardent des enfants au domicile des parents qui travaillent en horaires décalés, ou en cas de déplacement professionnel ou de problème ponctuel. Mis en place à Lorient en 1999, il se répand dans diverses régions avec l'aide de la CAF*.

Nos suggestions



Organismes, communautés de communes, Pays, entreprises

Réaliser un diagnostic des besoins de garde par bassin de vie, surtout pour les secteurs déficients, et mener une investigation approfondie sur les coûts, les avantages et les inconvénients des différentes formules : crèche multi-accueil, crèche inter-entreprises, structure itinérante de garde d'enfants, micro-crèche (loi de 2007, encadrement professionnel à temps partiel) et créer la structure la plus adéquate.



Tous concernés !

Sensibiliser les décideurs sur les modes d'accueil des jeunes enfants : poursuivre le projet participatif ayant pour objectifs le bien-être des enfants et des parents, la sécurité et la qualité des services, avec la CAF* & la MSA*, la PMI*, des élus, des parents, des associations, des entreprises et le Club d'Entreprises. Visiter des structures dans des territoires similaires au nôtre.



Parents, associations, collectivités

Certaines **petites structures** peuvent être portées par des groupes de parents (crèche familiale, halte-garderie familiale) des collectivités ou des associations (micro-crèches).

L'ACEPP (association des collectifs enfants parents professionnels, regroupant un millier d'associations en France) accompagne les initiatives parentales pour l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles, avec les élus et les autres acteurs locaux.

Confier son enfant ponctuellement ou après l'école

Les besoins

Les parents souhaitent pouvoir faire garder les enfants ponctuellement, en journée, en soirée, en cas d'urgence... même s'ils n'ont pas d'activité professionnelle.

Ce qui existe déjà

Pour les enfants scolarisés les accueils périscolaires sont assurés quasiment auprès de toutes les écoles maternelles (matin et après-midi).

Les centres de loisirs sans hébergement (CLSH) pour enfants de moins de 6 ans, communaux ou intercommunaux, sont nombreux (mercredi, petites vacances et été).

Des haltes-garderies accueillent les petits à Villaines-la-Juhel, Ernée et Mayenne.

Les deux bureaux d'information jeunesse proposent la mise en relation entre des jeunes et des familles pour le baby-sitting. Ce service est peu connu et insuffisant. Il ne couvre pas toute la Haute Mayenne. (voir le *Guide des marmots*).



UNE HISTOIRE

L'avenir ne serait-il pas de créer un espace de vie où toutes les générations pourraient se côtoyer et s'entraider ?

Une maison de retraite égayée par les rires et les chahuts d'enfants et où des jeunes trouveraient un logement.

Le savoir et l'expérience des uns se mêleraient à la découverte de nouvelles technologies dans un échange profitable à tous.

Petits et grands partageraient jeux, lecture, jardinage et autres plaisirs dans des après-midi récréatifs comme dans une grande famille avec des valeurs humaines parfois redécouvertes.



AnneClaire Macé
(© Pays de Haute Mayenne)

Ailleurs

L'une des trois haltes-garderies ambulantes de l'Aisne fonctionne dans un véhicule aménagé contenant tout le matériel nécessaire à l'accueil d'enfants. Il fait escale dans cinq sites différents au cours de la semaine. Les deux professionnelles proposent diverses activités : peinture, dessin, chansons, marionnettes...

Formation au baby-sitting

Chaque année une quinzaine de stagiaires participent à une journée de formation à l'initiative de la Communauté de Communes de Cornouaille et en partenariat avec le Conseil Général du Finistère : développement psychomoteur des enfants jusqu'à 3 ans, dangers domestiques, alimentation, notions d'hygiène...

Nos suggestions



Associations, collectivités, organismes, parents...

Créer une halte-garderie itinérante : c'est un lieu d'accueil ponctuel pour les enfants qui permet de sortir de l'isolement et de faire connaissance avec des activités d'éveil. Il peut aussi être un lieu d'information, d'animation pour enfants et parents, dans un bus ou des salles de village adaptées, s'il est associé à un RAM*.



Pays, associations, collectivités, organismes...

Perfectionner le service de baby-sitting pour qu'il réponde à un maximum de besoins de garde ponctuelle ou d'urgence – et de rémunération : jeunes, retraités aux revenus modiques (assistantes maternelles par exemple), voire demandeurs d'emploi. Travailler sur la qualité et les garanties de sérieux, en incluant ce service dans le projet de territoire.

On ne naît pas parent, on le devient

Les besoins

Voir loin – Être ensemble – Évoluer, se construire, se former – S’informer, s’épanouir, échanger – entre futurs parents, parents, grands-parents et autres adultes.

Accueillir l’autre (enfant, parent), c’est trouver du temps commun, des activités communes : lire, jouer, rire, faire à manger, se promener... trouver des soutiens et des lieux pour faire du sport ensemble, parents et enfants.

(Voir aussi page 6 « Trop d’activités... »)

Ce qui existe déjà

De nombreuses actions de soutien à la parentalité ont lieu en Haute Mayenne, reliées par le REAAP (réseau d’écoute, d’appui et d’accompagnement des parents co-animé par la MSA* et la CAF*)

Formation des parents à la communication efficace

La méthode « parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent » a déjà fait ses preuves et se répand, il reste à en faire profiter toutes les catégories sociales et les professionnels de l’enfance.

Des bibliothèques invitent les assistantes maternelles et les parents, avec les jeunes enfants, à des temps d’animation.

L’offre d’animations autour de la lecture et du conte, très « décentralisée » et très appréciée, suscite une demande de plus en plus forte.



Nos suggestions



Pays, associations, collectivités, organismes...

Ouvrir un lieu de référence clairement identifié : « jeunes enfants et parentalité »

Implanté à Mayenne ou ailleurs mais facilement accessible, il permettrait d'étendre les actions de soutien à la parentalité, en lien avec le REAAP*, notamment :

- la formation des parents à la communication efficace en famille,
- la formation à la psychomotricité et à l'éveil des enfants : stimuler les apprentissages tout en respectant le rythme de l'enfant, satisfaire son besoin de présence et de disponibilité...

Ses activités : accueil parents-enfants (cf. les séances existant à l'Agitato et dans certaines antennes solidarité), information, formation, accompagnement des parents, échanges entre parents et avec les professionnels et d'autres adultes, pépinière de projets petits ou grands...

A partir de ce lieu, des activités itinérantes seraient organisées en Haute Mayenne dans des lieux ouverts, intergénérationnels, favorisant la mixité sociale : maison des associations, salle communale, café, maison de retraite, antenne solidarité, école etc.

Ailleurs

À Hérouville-Saint-Clair (14),
l'association

« bien naître et grandir »

accueille les parents et les
enfants dans un café
convivial et ludique.

Grandir ensemble ! S'épanouir au contact d'autres personnes et d'autres générations

Les besoins

Grandir ensemble, c'est favoriser la vie en famille, mieux vivre avec nos enfants, s'ouvrir aux autres et au monde, apprendre en éduquant.

C'est prendre le temps, se rendre disponibles. C'est dire non à l'isolement, malgré les problèmes de mobilité.

C'est faciliter les relations entre l'école et les familles (cf. Bou-cha-ra, page 20).

La très forte demande de ludothèque correspond à un besoin de jeux éducatifs à emprunter ou à utiliser sur place mais aussi à un besoin d'animations intergénérationnelles.

Ce qui existe déjà

Des **associations de jeu** sont très actives. Une petite ludothèque existe à Gorrion.

La CCA* soutient depuis plusieurs années l'association Payaso Loco dans ses pratiques ludiques à vocation de lien social. La démarche évolue peu à peu vers la mise en place d'une ludothèque itinérante qui pourrait voir le jour en 2009.

L'association constitue un stock de jeux pour tous les âges et souhaite proposer des animations intergénérationnelles, des temps spécifiques en direction de publics ciblés (enfants, parents etc.) et pour les centres de loisirs, écoles, maisons de retraite, autres institutions...

Le **salon du livre** pour les moins de six ans, « Croq'les mots, marmot » (mai 2006) et ses prolongements suscitent l'enthousiasme général (voir page 24).

L'opération « Lire et faire lire » se répand en Haute Mayenne. Dans de nombreuses communes, des retraités vont dans les écoles pour lire à haute voix et donner le goût des livres et de la lecture aux petits



Ailleurs

De nombreuses ludothèques itinérantes existent en France, ainsi qu'un réseau d'aide à leur création.

Lud'Aude, association à vocation ludique et culturelle, propose des jouets et des jeux de motricité, de plein air, de rôles, de stratégie, d'ambiance, coopératifs, éducatifs, de société, en bois.

Les ateliers (BD, contes, création de marionnettes à fil, arts plastiques...), les animations et les événements dans les communes rurales excentrées font connaître les jeux, ouvrent à d'autres cultures et décloisonnent les âges. C'est le lien social qui est au cœur de toutes les activités.

Le forum d'entraide a la création d'activités ludiques itinérantes est une précieuse ressource :

<http://jeuxvaisjeuxviens.forumactif.fr/>

Nos suggestions



Associations, communautés de communes, citoyens

Mettre en place les moyens humains, organisationnels et financiers pour pérenniser « Croq'les mots, marmot ! » : ses animations et son salon.

Créer une ludothèque itinérante (ou plusieurs)

Un lieu de jeu et de prêt de jeux à domicile, où on trouve des jeux de qualité, des jeux du monde entier...

Un espace d'animation et un véhicule pour sillonner le territoire concerné : pour prêter des jeux, pour organiser des après-midi ou des veillées dans les villages. Le jeu crée du lien social, facilite l'accueil de nouveaux habitants, le contact interculturel et intergénérationnel et la mixité sociale.

Faire aimer la vie, la nature...

Les besoins

Aimer sans condition

Donner, éduquer

Accepter les imperfections et les différences

Donner des repères aux enfants, baliser les limites (de ce qu'ils peuvent faire ou non), les appliquer avec fermeté, disponibilité, sérénité

Inculquer des valeurs de respect

(Se) connaître et (se) respecter, c'est fondamental à plusieurs niveaux :

- entre enfants et parents

- entre parents et professionnels (assistant(e)s maternel(le)s, enseignants etc.)

- avec l'environnement naturel, et notre planète.

C'est aussi savoir ce qu'on veut transmettre à nos enfants : quelles valeurs pour le monde de demain ?

La conservation et la récréation du lien avec la nature, les saisons, l'agriculture, les traditions font partie des facteurs de bien-être. Prendre soin de la nature, c'est prendre soin des humains et de leur habitat, de leurs racines, de leur environnement vital.

Les enfants se posent des questions sur la vie et la mort. Ils ont besoin d'en parler. Les adultes ont tendance à redouter ces thèmes et à compliquer ou esquiver les réponses.

Ce qui existe déjà

A l'école Bou-cha-ra (Boulay-les-Ifs, Champfrémont, Ravigny, dans les Avois), un projet pédagogique réunit les professeurs et l'ATSEM* des 3 villages : élèves de maternelle et de primaire travaillent ensemble tous les samedis d'école.

Les activités extrascolaires permettent aux parents de participer (s'impliquer, se connaître, intégrer les nouveaux habitants dans la vie des villages) : sports (rugby), sortie nature, théâtre, repas dansant, sortie annuelle à Sainte-Anne-de-Champfrémont.

C'est une longue histoire de projets pédagogiques originaux et très enrichissants pour parents et enfants, toujours en prise sur le quotidien des enfants, la sensibilité à la nature, la culture (acteurs locaux), le lien entre la vie locale (racines, découverte du patrimoine, des commerces, des artisans et entreprises...), l'Union européenne et la planète...

La grande fierté de l'école, c'est le « Sentier des 5 sens et des 4 saisons » réalisé en plusieurs années avec des écoliers.

Nos suggestions



Tous concernés !

Mettre en place et encourager des **activités dans la nature**

Mettre en commun des **initiatives propices à la familiarité des enfants et des parents avec leur environnement**, en lien avec la dynamique de coordination de l'éducation à l'environnement que le groupe Horizon Bocage du Conseil de développement anime depuis 2003.

Créer des jardins pédagogiques intergénérationnels dans les crèches, les écoles, les maisons de retraite etc.

S'appuyer sur l'action pilote « **la nature à nos pieds** » en cours de réalisation dans 8 communes (animée par le groupe Horizon Bocage). Personnels scolaire et péri-scolaire, associations, élus, techniciens etc. se mobilisent ensemble pour valoriser de petits coins de nature ordinaire à des fins pédagogiques (mare, talus, chemin, haie...).

N.B. Cette dernière proposition répond aussi au besoin de liens plus étroits entre enseignants, autre personnel éducatif, parents, élus etc.



Enseignants, ATSEM*, parents...

La découverte de l'école maternelle ou primaire par les futurs élèves lors d'une fête est un facteur d'adaptation des enfants mais aussi de cohésion sociale, tout comme l'invitation des nouveaux habitants à une randonnée scolaire. D'autres initiatives et idées sont à mettre en commun, par exemple au sein du réseau de parentalité.



Mieux vivre avec nos enfants, en bonne santé, épanouis

Les besoins

Une bonne santé est fondamentale pour profiter de la vie. Pour les jeunes enfants, c'est notamment

- l'allaitement
- une alimentation équilibrée
- la qualité de la cantine
- la prévention sanitaire et sociale
- l'accès aux soins pédiatriques – actuellement il n'est pas commode pour tous (rendez-vous, déplacements...)
- le respect des rythmes de l'enfant : rythmes quotidiens (horaires, sieste...) et rythme d'évolution – à chacun le sien ! Les parents ont tendance à comparer l'âge auquel leur enfant et ceux des autres marchent, deviennent propres, parlent, mangent seuls etc. Or chaque enfant se développe à sa façon et les plus précoces ne sont pas forcément les plus « doués », les « mieux réussis ». Pour le bien-être de tous, mieux vaut accepter et aimer cette diversité que mettre les enfants en compétition (et leurs parents à travers eux).



Le bien-être, c'est aussi trouver sa place, être bien dans son couple, sa famille, sa commune, dans le monde ...

Participer à la vie sociale (politique, associative...) est plus facile si on peut confier ses enfants en toute sérénité.

Mener une vie professionnelle dans des conditions correctes est gage de bien-être. Les horaires atypiques sont facteurs de stress pour bon nombre de salariés, surtout des mères. Respect et reconnaissance au travail sont essentiels.

ÇA SE FAIT ET ÇA SE DIT

A Madagascar, les enfants n'ont pas de jouets achetés, ils jouent avec un bout de bois ou n'importe quoi, ils essaient d'imiter leur mère ou leur père. Ils trouvent toujours quelque chose pour jouer, ils veulent toujours faire quelque chose, apprendre, fabriquer, se débrouiller. (stage de français pour étrangers, Agitato, octobre 2007)

« La manivelle de notre relation au temps s'est emballée... Il ne tient qu'à nous de la ralentir et de l'inverser » (atelier d'écriture)

Ailleurs

L'agence des temps de la communauté d'agglomération de Poitiers développe la concertation entre usagers, transports, entreprises et services (garde d'enfants...) pour harmoniser les « temps de vie ». Beaucoup d'autres territoires s'en inspirent.

Des cantines bio, des menus sans excès de protéines animales

A Volx dans les Alpes-de-Haute-Provence, la cantine scolaire est fondée sur l'éducation aux goûts et une saine alimentation. Les repas, appréciés des enfants, sont préparés avec 35% de produits biologiques et consommés le jour même. Quand on entre dans la salle à manger, on est saisi par l'odeur du pain livré par le boulanger.

Les cantines bio se multiplient.

Nos suggestions



Entreprises, professionnels, citoyens, associations...

Réfléchir sur les rythmes de vie : avec les professionnels de l'enfance, développer progressivement des temps de rencontre et de médiation entre chefs d'entreprise, responsables des ressources humaines (notamment par le biais du Club d'Entreprises), salariés, associations, élus etc. afin de repérer des améliorations qui pourraient profiter à tous. Des aménagements d'horaires pourraient faciliter la garde des enfants et le bien-être des parents (facteur d'efficacité au travail) sans porter préjudice à l'entreprise. Ils seraient également propices à une optimisation des déplacements (cf. « Les Sillons » n°1).

Croq'les mots, marmot !

Aimer les livres avant de savoir lire

Le premier salon du livre pour les moins de 6 ans a été organisé en mai 2006 à l'échelle du Pays de Haute Mayenne. Pour de nombreux habitants, ce grand événement culturel et convivial a concrétisé l'existence et l'intérêt de la Haute Mayenne, « territoire de projet » (voir page 27).

De mi-2005 à mi-2006, les bibliothécaires de toute la Haute Mayenne ont consacré une année à l'éveil culturel du tout petit, avec le souci constant de **créer des liens** entre les professionnels du livre, de la petite enfance et de la culture et les familles de Haute Mayenne.

- **AnneClaire MACÉ**, auteur en « résidence », est allée à la rencontre d'une centaine d'enfants et de leurs parents ou assistantes maternelles à Ambrières-les-Vallées, Ernée, Gorron, Mayenne et Villaines-la-Juhel. L'imagier « Ptikili » qu'elle a réalisé rend compte en photos et en dessins d'une séance de lecture destinée aux tout-petits (couverture ci-dessus).

- 110 professionnels des bibliothèques et de la petite enfance (assistantes maternelles, ATSEM*, animatrices) ainsi que des bénévoles ont participé à une des cinq journées de sensibilisation aux livres pour les marmots animées par les associations « Accès Armor » et « Enfance & Musique » ;

- **Le salon « Croq'les mots, Marmot ! » a réuni 2 500 personnes** (dont 1/3 de marmots 0-6 ans) les 13 et 14 mai 2006 à Mayenne. Les familles pou-

vaient voir des spectacles, des films ou des expos, rencontrer des auteurs, écouter des histoires ou simplement lire des livres. Un colloque d'envergure nationale l'a précédé.

- En mai et juin 2007 et 2008, l'opération « **Sur le chemin de Croq'les mots** » a prolongé cette dynamique par de nombreuses animations et un week-end de formation pour aller plus loin dans l'art de conter aux tout-petits.

- un nouveau salon est espéré en 2009...



Le Guide des marmots, réédité en 2008

Lors du salon « Croq'les mots, marmot ! », le Pays de Haute Mayenne avait édité le premier guide pratique consacré au tout-petit avec de nombreuses informations sur les services (garde, santé, conseils...) et les activités pour la petite enfance (0 à 3 ans).

Vu le succès de ce guide, le Pays a choisi de le mettre à jour et de le rééditer en 2008. La nouvelle édition est disponible dans les mairies et les lieux liés à la petite enfance (maternité, PMI, CAF, etc.)..

Il fourmille d'informations. Consultez-le dès la grossesse, et même avant ! Faites-le connaître aux (futurs) parents.

http://www.hautemayenne.org/doc/Guide_marmots_08.pdf



Une dynamique féconde



Tous concernés

Le Conseil de développement a inscrit son travail sur les jeunes enfants dans la formidable dynamique de « Croq'les mots, Marmot ! », d'où le choix de la tranche d'âge de 0 à 6 ans.

Un territoire n'existe que s'il a du sens pour ses habitants, collectivement. L'enthousiasme et la mobilisation de bénévoles, de professionnels et de parents autour du livre pour les tout-petits confirme – s'il en était besoin – le rôle essentiel de la culture dans notre quotidien et dans la construction permanente de notre avenir.

Remerciements, renseignements, abréviations

Remerciements

- À tous les participants et aux animateurs bénévoles du cycle de 3 soirées et des rencontres complémentaires (2007),
- À tous les participants et aux animateurs des cinq ateliers d'écriture (2008),
- À tous ceux qui nous ont apporté des informations et des idées,
- À tous ceux qui ont contribué à rédiger, relire, corriger cette brochure,
- Aux élus qui nous ont soutenus dans notre démarche, en particulier les délégués au pays de Haute Mayenne,
- À l'équipe du pays de Haute Mayenne,
- À Maëlle Hameau pour ses illustrations,
- À *Agitato*, centre social de Mayenne, qui nous a prêté plusieurs salles lors de chaque soirée,
- À nos partenaires des ateliers d'écriture :
 - Le *Saint-Mathurin*, à Saint-Baudelle
 - L'*Alexain* à Alexain,
 - L'*association ACTIVE* (La Chapelle-au-Riboul), La ville d'Ambrières-les-Vallées,
- À nos partenaires pour cette démarche participative :
 - Le *Conseil Général* de la Mayenne et son service PMI*,
 - Le réseau des bibliothèques de Haute Mayenne,
 - La *Caisse d'Allocations Familiales* de la Mayenne,
 - La *Mutualité Sociale Agricole*,
 - Agitato*, centre social de Mayenne,
 - Les *RAM**,
 - La *Maison de la Petite Enfance* (Villaines-la-Juhel),
 - L'*UDAF**,
 - Familles Rurales 53*,
 - L'association d'assistantes maternelles *Bouts d'Chou* (Villaines-la-Juhel),
 - Le groupe « *petite enfance en Haute Mayenne* ».
- Ce livret n'aurait pas vu le jour sans l'implication assidue des bénévoles. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Contacts

- Voir le *Guide des marmots en Haute Mayenne*
- *Payaso Loco* : Maison des Associations, Pré-en-Pail
www.assopayasoloco.spaces.live.com
- « Lire & faire lire » : *UDAF 53*, 02 43 49 52 52,
FAL 53, 02 43 53 07 17

Références

- Le diagnostic participatif des besoins satisfaits et non satisfaits en Haute Mayenne accompagné des propositions d'action est disponible sous forme d'étude.
- Sur l'agence des temps, les crèches en maison de retraite et toutes les autres initiatives mentionnées, des articles sont disponibles au Conseil de développement et les liens internet sont accessibles à la page <http://www.hautemayenne.org/CD.htm>
- Guide des marmots en Haute Mayenne : <http://www.hautemayenne.org/etudes.htm>
- Cartes des services en Haute Mayenne : http://www.hautemayenne.org/doc/Guide_marmots_08.pdf

Abréviations

ATSEM	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
CAF	Caisse d'allocations familiales
CCA	Communauté de communes des Avoalors
CCBM	Communauté de communes du Bocage Mayennais
CCE	Communauté de communes de l'Ernée
CCHL	Communauté de communes du Horps-Lassay
CCPM	Communauté de communes de Mayenne
CCV	Communauté de communes de Villaines-la-Juhel
FAL53	Fédération des associations laïque de la Mayenne
MSA	Mutualité sociale agricole
PDI	Plan départemental d'insertion
PMI	Protection maternelle et infantile, (service géré par le Conseil Général)
RAM	Relais d'assistant(e)s maternel(le)s
REAAP	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (co-animé par la MSA et la CAF)
UDAF	Union départementale des associations familiales

Le pays de Haute Mayenne

Le Pays de Haute Mayenne regroupe les six communautés de communes du nord du département de la Mayenne (102 communes, 91 000 habitants). C'est un « territoire de projet » : considérant qu'ils ont un patrimoine, des activités et un cadre de vie communs, les communautés de communes se sont librement associés pour mener ensemble des projets et des politiques de développement.

Dépassant les clivages traditionnels et les habitudes locales, ce territoire parle d'une seule voix et agit dans l'intérêt de tous.

Communauté de communes	Superficie	Population (1999)	Hab /km ²	Nombre de communes
CCA	311	9 472	30	16
CCBM	520	20 243	39	27
CCE	479	19 271	40	15
CCHL	236	6 744	29	13
CCPM	333	26 414	79	19
CCV	236	7 286	31	11
Saint-Georges-Buttavent	37	1 391	37	1
Pays de Haute Mayenne	2 176	90 821	42	102



Directeur de la publication : Jean-Claude Louarn, président du Conseil de développement.

Animation et rédaction : Anne Ambès, Katy Héteau, Paul Choynet, Jean-Claude Louarn, Jean-Yves Roy.

Illustrations : Maëlle Hameau, sauf page 15.

Photos : Anne Ambès, Alhan Batt.

Conception et mise en page : Jean-Yves Roy.

Imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement, à l'imprimerie G. G. Collet à Mayenne, labellisée Imprim'vert

Le Conseil de développement est l'association qui, au sein de ce « territoire de projet », organise et développe la participation d'habitants, d'associations, d'organismes, d'entreprises etc. pour contribuer à informer les décideurs et à faire naître les projets les plus adaptés. Il s'efforce de réunir des participants aux points de vue très variés (l'usager, le professionnel, l' élu, le bénévole, l'entrepreneur etc.) afin d'avoir une vision aussi complète que possible de la question qu'il traite et de trouver les meilleures solutions.

Quelle est la place des enfants avant 6 ans et de leurs parents en Haute Mayenne, comment répondre à leurs besoins ?

Du printemps 2007 au printemps 2008, le Conseil de développement de Haute Mayenne a cherché des réponses à ces questions prioritaires. Pour ce faire, des rencontres ont eu lieu entre habitants, élus, représentants d'organismes et d'associations, membres du Conseil de développement.

Le but n'est pas de réaliser un travail d'experts, mais de permettre une expression de citoyens sur des problèmes qui les concernent directement et de faire des propositions à l'ensemble de la société – élus, associations, entreprises, organismes divers... – pour qu'elles soient largement débattues et puissent être mises en œuvre.

Des dizaines de Haut-Mayennais ont activement contribué à cette brochure.

Chaque habitant, quelle que soit sa position, peut repérer une action qui lui semble prioritaire et contacter d'autres personnes ou groupements afin de travailler à sa mise en œuvre.

Le Conseil de développement est à votre disposition.

- Conseil de développement de Haute Mayenne
- Place Cheverus - 53100 MAYENNE
- Tél : 02 43 04 64 58 • Fax : 02 43 04 64 59
- cd@hautemayenne.org • www.hautemayenne.org/CD.htm



Nos actions sont financées par
le Pays de Haute Mayenne, la
Région des Pays de la Loire et le
programme européen Leader+

